



## Responsabilité sociale, loi PACTE et secteur énergétique

### L'objet social des énergéticiens français doit intégrer la responsabilité sociale, environnementale et climatique

Alors que le défi climatique et la crise sociale font de la responsabilité sociale et environnementale le destin des entreprises, la CFE Énergies appelle le Gouvernement à se saisir de sa propre loi PACTE pour faire évoluer l'objet social des énergéticiens français dont l'État est actionnaire. Le Gouvernement ferait ainsi la preuve de son engagement en faveur du climat et de la responsabilité sociale, et les énergéticiens EDF et ENGIE concrétiseraient dans leur gouvernance leurs engagements en matière de responsabilité sociétale.

Alors que le Gouvernement défend, avec la loi PACTE aujourd'hui en débat au Sénat, les notions d'intérêt social et de raison d'être de l'entreprise, c'est l'ensemble du monde économique qui affiche son engagement en faveur de la responsabilité sociale des entreprises. Quand les dirigeants de Michelin et d'ENGIE déclarent que « *la responsabilité sociétale est le destin des entreprises* » que « *rien ne doit empêcher de contribuer à l'intérêt général* », c'est le MEDEF qui vient de se doter d'une raison d'être.

En excluant les sociétés engagées dans l'économie du charbon de son portefeuille d'actifs, le fonds souverain norvégien fait ainsi la preuve que cette responsabilité sociétale, c'est à dire sociale, environnementale voire climatique, va s'imposer dans le fonctionnement des entreprises. Dans le même temps, Larry Finck de Black Rock, multinationale qui gère près de 6.000 milliards d'actifs (dont une part du capital d'ENGIE), appelle les entreprises à redéfinir leur sens profond via une raison d'être et à opter pour une stratégie de long terme.

Pour la CFE Énergies, la raison d'être ne peut être un simple slogan ou un concept marketing qui cacherait un greenwashing managérial et institutionnel visant à masquer des pratiques managériales condamnables comme l'offshorisation et la délocalisation des emplois, l'optimisation fiscale ou une politique de sous-traitance prédatrice.

La CFE Énergies s'associe aux voix de plus en plus nombreuses qui s'élèvent pour appeler à un modèle européen de capitalisme plus responsable, plus inclusif car plus soucieux du partage de la valeur ajoutée, moins prédateur et moins soumis au diktat de l'ultra-financiarisation de l'économie et de l'ultralibéralisme... bref plus soucieux du long terme, de la société bref de l'intérêt général.

Dans ce contexte, la CFE Énergies défend que la réussite du défi climatique et de la transition écologique passe par le retour de l'intérêt général et de la théorie des biens communs comme boussole des entreprises qui sont en première ligne du combat climatique.

L'heure n'est plus, comme ces vingt dernières années, à l'entêtement aveugle dans la foi dans le marché sans aucune entrave ou régulation, la concurrence pure et parfaite ou la primauté de la création de valeur actionnariale. C'est la condition pour défendre une « *écologie à hauteur d'homme* », comme le défend le Ministre François de Rugy pour qui « *la République sera écologique ou ne sera pas* ».

**LA CFE ÉNERGIES,**  
**100% LIBRES... 100% VOUS!**

**CFE-CGC ÉNERGIES**

59 rue du Rocher  
75008 PARIS

[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)  
[presse@cfe-energies.com](mailto:presse@cfe-energies.com)

Parce que l'énergie, peu ou pas carbonée comme le sont l'électricité et le gaz, est une des clefs du défi climatique. Parce que l'énergie n'est pas un bien comme les autres, mais davantage un bien essentiel qui relève de la théorie des biens communs. Et parce que le Président de la République prétend donner à la France un leadership climatique mondial...

La CFE Énergies est convaincue que le défi climatique, la responsabilité sociale vis-à-vis des citoyens et de leurs salariés comme l'engagement en faveur d'un monde bas carbone doivent désormais devenir la raison d'être des énergéticiens français.

Elle demande donc au Gouvernement d'aller au bout de la conviction affichée par Emmanuel Macron quand il était Ministre de l'économie et aujourd'hui avec la loi PACTE en favorisant, en suscitant et en accompagnant le changement d'objet social des énergéticiens français EDF et ENGIE pour qu'ils définissent leurs raisons d'être et modifient leurs objets sociaux pour y intégrer la responsabilité sociale, environnementale et climatique.

**Ainsi, le Gouvernement démontrerait que l'État est un actionnaire stratégique, engagé et éclairé, mais aussi que la parole politique est suivie d'actes concrets et engageants au moment où le Président de la République dénonce les dérives de l'ultralibéralisme financier. Dans le contexte social et démocratique français actuel, la CFE Énergies, organisation syndicale pleinement engagée en faveur de la démocratie sociale, est persuadée que c'est essentiel !**

**Contact presse** : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

**LA CFE ÉNERGIES,  
100% LIBRES... 100% VOUS !**

